

Conduite à tenir

Rôle du médecin praticien	Rôle du biologiste	Rôle des autorités sanitaires
<p>Identifier les cas index</p> <p><i>Rechercher les signes typiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • diarrhée, fièvre, œdème de la face, myalgies • hyperéosinophilie (> 1 G/L) et enzymes musculaires augmentées <p><i>Préciser les circonstances du diagnostic</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • cas isolés (hospitalisé pour complication, pour suspicion de maladie auto-immune, de parasitose...) • cas groupés <p>Alerter les autorités de santé publique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence régionale de Santé (ARS), Cellules de l'INVS en région (CIRE), Directions départementales de protection des populations (DDPP) <p>Rechercher des cas similaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • famille et entourage • participants à une chasse, à un banquet • clients d'une même boutique • interviews médecins et laboratoires <p>Traiter les patients</p> <ul style="list-style-type: none"> • albendazole : 15 mg/kg/j en 2 prises pendant 10-15 jours • corticothérapie : (1 mg/kg/j de prednisolone) 	<p>Confirmer le diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> • sérologie positive ou séroconversion • biopsie musculaire positive <p>Rechercher des cas similaires</p> <p>hyperéosinophilies associées à augmentation des enzymes musculaires (lors d'une épidémie les cas sont souvent groupés au sein d'un même laboratoire d'analyse médicale).</p> <p>Examen microscopique de la viande suspecte</p> <ul style="list-style-type: none"> • état frais entre deux lames de verre • après digestion chlorhydropepsique • s'adresser à un service spécialisé si besoin (laboratoire de parasitologie de CHU) <p>Isoler la souche responsable de l'épidémie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Typage par PCR sur des fragments biopsiques non fixés • inoculation par voie orale à un animal réceptif • s'adresser à un service spécialisé si besoin (laboratoire de parasitologie de CHU) 	<p>Alerter les services spécialisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de maladies infectieuses • Laboratoires de parasitologie • ARS, CIRE, DDPP d'autres régions • Institut de Veille sanitaire, Direction générale de la Santé, Direction générale alimentation • Membres de la Commission internationale sur la trichinellose • European Center for Disease Control (eCDC) <p>Approvisionnement des pharmacies en albendazole</p> <p>Identifier la viande contaminante</p> <p><i>Par des enquêtes cas-témoins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • fréquence de consommation • exposition à viande de porc, sanglier, ours, autre • mode de cuisson. • quantités ingérées.. • recherche de commensaux indemnes de maladie mais ayant manqué des repas <p><i>Rechercher la viande contaminante</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • recherche de restes ou de viande congelée • nature : viande crue de porc, sanglier, cheval... • origine : bouchers, grossistes, chasse, élevage, artisanal ou familial <p>Diffuser mesures de prophylaxie</p> <ul style="list-style-type: none"> • cuisson suffisante (67°C viande grise à cœur...) • congélation pendant au moins 10 jours (mais espèces résistantes) • renforcer contrôles vétérinaires